



## ENQUÊTE PUBLIQUE

### PROJET DE RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA VILLE D'ANDILLY

Par arrêté n°2021-34 du 7 mai 2021, le Maire d'Andilly a ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant sur la révision du Plan Local d'Urbanisme.

**L'ENQUÊTE PUBLIQUE SE DÉROULERA DU :**

**9 juin 2021 à 8h30 au 10 juillet 2021 à 12h  
soit pendant 32 jours consécutifs.**

En mairie d'Andilly aux jours et horaires d'ouverture habituels.



**Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique sera consultable :**

- Sur papier et sur un poste informatique, en mairie d'Andilly, aux jours et horaires habituels d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h et le samedi de 9h à 11h45, à l'exception des dimanches et jours fériés, ainsi que lors des permanences du commissaire enquêteur.
- Sur le site internet de la ville : <https://www.ville-andilly-95.fr>

**Le commissaire enquêteur désigné, Madame Anaïs SOKIL, se tiendra à la disposition du public en mairie d'Andilly aux dates et horaires suivants :**

- mercredi 9 juin 2021 de 14h à 17h ;
- mardi 22 juin 2021 de 16h à 19h ;
- jeudi 1er juillet 2021 de 15h à 18h ;
- samedi 10 juillet 2021 de 9h à 12h.

En raison du contexte sanitaire, le public sera tenu de porter obligatoirement un masque au sein des locaux administratifs lors de sa consultation du dossier d'enquête public et durant sa réception par le Commissaire enquêteur lors de ses permanences et de respecter les gestes barrières et les règles de distanciation.

**Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations, propositions et contre-propositions en langue française :**

- Sur le registre papier ouvert à cet effet, à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, qui sera tenu à la disposition du public au siège de la mairie d'Andilly, aux jours et horaires habituels d'ouverture.
- Par courrier postal à l'attention de :  
Mme SOKIL, commissaire enquêteur au siège de l'enquête en Mairie  
1 rue René Cassin 95580 ANDILLY.
- Par courriel à l'adresse suivante : [revisionplu@mairie-andilly.fr](mailto:revisionplu@mairie-andilly.fr)

**Les informations relatives à cette enquête peuvent être demandées auprès du service urbanisme en Mairie d'Andilly au 01 34 16 46 36.**